

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes





Secrétariat des conférences
intergouvernementales canadiennes

- 3** PRÉFACE
- 5** MESSAGE DU SECRÉTAIRE
- 7** SCIC – 30 ANNÉES DE SERVICES
- 9** SCIC – LISTE CHRONOLOGIQUE D'ÉVÉNEMENTS SUR UNE PÉRIODE DE 30 ANS
- 11** CONFÉRENCES
- 14** SERVICES D'INFORMATION
- 18** SERVICES INTÉGRÉS
- 21** DIRIGEANTS DU SCIC

Rapport aux Gouvernements

2002 - 2003

Notre page couverture symbolise les conférences intergouvernementales au Canada. On y trouve quatorze armoiries officielles en commençant par celles du Canada au sommet suivies, de gauche à droite, de celles des provinces et des territoires d'après l'ordre d'adhésion à la Confédération. Les armoiries sont disposées autour du logo du SCIC qui évoque les gouvernements prenant place à une table de conférence.

Dans la fédération canadienne, le partage des compétences entre le gouvernement fédéral et les provinces oblige les gouvernements à se consulter constamment sur des questions clés et à coordonner leurs politiques et leurs programmes. Or, la conférence intergouvernementale multilatérale est un des mécanismes les plus importants pour tenir de telles consultations et assurer la coordination.

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été créé par les premiers ministres canadiens en mai 1973. Le SCIC fournit les services administratifs nécessaires à la planification et au déroulement de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de haut niveau.

En plus d'être le secrétariat permanent de la Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, le SCIC sert d'autres réunions de premiers ministres, telles la Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux, la Conférence des premiers ministres de l'Ouest, et la Conférence des premiers ministres de l'Est du Canada et des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre.

La majeure partie du travail du Secrétariat consiste toutefois à fournir des services à des réunions de ministres et de sous-ministres. Les services en question sont à la disposition des ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux qui sont appelés à organiser et à présider ces réunions. Le rôle du SCIC est de libérer les ministères concernés des tâches administratives rattachées à la convocation de conférences et d'assurer une certaine continuité à ses clients entre les conférences. Le SCIC sert des conférences dans pratiquement tous les principaux secteurs de l'activité gouvernementale et dans toutes les régions du Canada.

Étant donné que le Secrétariat est un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux, il a le statut d'organisme intergouvernemental neutre. Non seulement les deux ordres de gouvernement contribuent-ils à son budget, mais son personnel est recruté à la fois chez les gouvernements fédéral et provinciaux. Cette diversité des effectifs renforce le caractère intergouvernemental de l'organisme et crée, au sein du Secrétariat, un climat spécial de coopération qui se traduit par des services de grande qualité fournis à sa clientèle.

Le SCIC permet également aux gouvernements d'obtenir un rapport coût-efficacité et des économies d'échelle de plus en plus intéressants. Il offre en outre les avantages habituels rattachés à la confidentialité, à la continuité, à la neutralité et à la compétence globale acquise en matière de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales de niveau supérieur au Canada.

Photo: Leclair



À la fin de mars 2003, le SCIC comptait 30 années de services aux conférences intergouvernementales. Les anniversaires offrant une occasion d'effectuer une rétrospective, le présent rapport comporte un rapide survol de ces 30 années qui ont été fertiles en événements, suivi d'une liste chronologique d'éléments qui furent marquants pour le Secrétariat et son personnel. Nous avons en outre fouillé au fond de nos archives pour en sortir des photos qui illustrent certaines occasions spéciales.

Au moment de commencer une quatrième décennie, nous sommes prêts à relever les défis que pose le secteur dynamique des relations intergouvernementales au sein de la fédération. Grâce à notre vaste expérience en matière de services aux conférences, au recours sans cesse croissant aux technologies de pointe, et surtout aux connaissances ainsi qu'au dévouement de notre personnel, je suis confiant que nous continuerons de découvrir des manières innovatrices de répondre aux besoins de notre clientèle gouvernementale touchant les conférences.

Stuart MacKinnon
Secrétaire, Conférences intergouvernementales canadiennes

Ottawa, décembre 2003

Le 31 mars 2003, le SCIC comptait 30 années de services aux conférences intergouvernementales canadiennes. Au cours de cette période, notre organisme, qui est unique en son genre, a servi largement au-delà de 2 400 réunions dans toutes les régions du pays, que ce soit à St. John's dans l'est, à Quadra Island dans l'ouest ou encore à Pond Inlet dans l'Extrême-Arctique.

Son origine remonte au processus de révision constitutionnelle qui s'est étalé de 1968 à 1971. À cette époque, le gouvernement fédéral a en effet créé le Secrétariat de la Conférence constitutionnelle (SCC) destiné à fournir des services de conférence aux gouvernements fédéral et provinciaux qui amorçaient de vastes et complètes discussions visant une révision constitutionnelle.

Le SCC a assuré la continuité et la cohésion des discussions constitutionnelles en suivant l'évolution d'une multitude de questions à l'intérieur d'un ensemble complexe de comités de ministres et de fonctionnaires qui faisaient rapport aux premiers ministres. À l'issue du processus après la conférence de Victoria en juin 1971, plutôt que de choisir de dissoudre entièrement le SCC, les gouvernements en place ont jugé utile que l'organisme continue de servir, dans une optique d'impartialité, non seulement les conférences de premiers ministres, mais aussi une multitude d'autres réunions intergouvernementales dont le nombre ne cessait de croître. C'est ainsi que le 25 mai 1973, à leur conférence fédérale-provinciale, les premiers ministres ont décidé de garder le Secrétariat, qui devait continuer d'être dirigé par le Secrétaire en poste, afin de servir toutes les futures réunions de premiers ministres de même que d'autres réunions intergouvernementales susceptibles de faire appel à ses services. Il était en outre décidé qu'en raison de l'élargissement de son rôle, le Secrétariat s'appellerait désormais Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes.

On laissait au gouvernement fédéral le soin de rendre officielle l'existence du nouveau secrétariat. Dans une lettre envoyée aux premiers ministres provinciaux après la conférence, le Premier ministre Trudeau précisait que des mesures avaient été prises pour faire en sorte que le SCIC constitue un ministère distinct aux fins administratives. Le décret en conseil fédéral adopté le 29 novembre 1973 désignait le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes comme ministère aux fins de la Loi sur l'administration financière, le Premier ministre comme ministre responsable et le Secrétaire du SCIC comme sous-chef.

En tant que secrétariat des conférences des premiers ministres, le SCIC a eu le privilège de participer, au cours des 30 dernières années, à certains des événements les plus marquants de l'évolution du Canada sur les plans politique et constitutionnel : la ronde de discussions relatives à la révision constitutionnelle entre 1978 et 1981 (y compris, en 1980, les services du SCIC à une réunion de huit premiers ministres opposés à la démarche fédérale en vue du rapatriement de la Constitution); l'accord de novembre 1981 sur le rapatriement de la Constitution assorti d'une formule de modification et d'une charte des droits qui a débouché en avril 1982 sur le rapatriement proprement dit; la série de conférences fédérales-provinciales des premiers ministres (CPM) sur les questions constitutionnelles intéressant les Autochtones auxquelles participaient les dirigeants des groupes autochtones nationaux et ceux des territoires; la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres à Regina; la série de CPM annuelles sur l'économie tenues à divers endroits au pays suivant l'Accord de Regina; la reprise des discussions constitutionnelles qui ont abouti à la signature de l'accord Meech en 1987; l'effondrement de ce dernier après une CPM qui avait duré une semaine à Ottawa en juin 1990; en 1992, la ronde Canada d'intenses pourparlers constitutionnels qui a conduit à l'Accord de Charlottetown suivie du référendum national qui a rejeté cet accord; la vaste ronde de négociations sur l'Entente-cadre sur l'union sociale qui a eu lieu en 1999; et les deux réunions fédérales-provinciales des premiers ministres sur les soins de santé qui ont eu lieu au début du XXI^e siècle. Le SCIC était toujours là au service de tous les gouvernements.

Néanmoins, aussi importants soient-ils, ces événements historiques majeurs ne représentent qu'une mince portion des services du SCIC. Depuis le milieu des années 1970, nous servons aussi la Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux ainsi que la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada. S'y est ajoutée, depuis le milieu des années 1990, la clientèle constante des premiers ministres de l'Ouest. Toutefois, la grande majorité des réunions servies dans pratiquement tous les secteurs d'activité gouvernementale se tient

SCIC - 30 années de services

au niveau des ministres et des sous-ministres. Au cours de ces années, les secteurs les plus actifs ont été dans l'ordre les suivants : les ressources humaines et les services sociaux (qui englobe le travail, le marché du travail et la refonte des politiques sociales); la justice et le solliciteur général; et l'industrie (qui comprend les sciences et la technologie, le tourisme et la consommation). Nos archives sont constituées de plus de 33 000 documents de conférences qui témoignent de l'importance de l'activité dans les secteurs intergouvernementaux que sert le SCIC.

Il va de soi que le personnel du SCIC associe à ces conférences des expériences uniques et de précieux souvenir – les incalculables distances parcourues en avion; les conférences en des endroits éloignés dans des conditions souvent difficiles; les modifications de dernière minute aux ordres du jour des conférences; les tempêtes hivernales et autres phénomènes naturels qui bloquaient le personnel dans des aéroports ou à divers endroits; la satisfaction d'avoir contribué au succès d'une réunion; les liens d'amitié durables entre des personnes provenant de diverses régions du pays. Tous ces éléments font du SCIC un milieu de travail très spécial.



Photo: Andrew-Newton Photography
(Greg Newton)

Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les Autochtones

Plaque remise au très honorable Pierre E. Trudeau, Premier ministre, par M. Stuart MacKinnon, Secrétaire du SCIC, pour marquer la dernière réunion fédérale-provinciale des premiers ministres présidée par M. Trudeau en sa qualité de Premier ministre Les 8 et 9 mars 1984, Ottawa (Ontario)

SCIC – Liste chronologique d'événements sur une période de 30 ans

Mai 1973	Les premiers ministres fédéral et provinciaux conviennent de créer le SCIC
Novembre 1973	Adoption du décret en conseil fédéral créant le SCIC
Août 1975	Première Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux (CAPM) que sert le SCIC
1976-1977	Partage du budget du SCIC entre les gouvernements fédéral et provinciaux et début de la formule de partage de frais moitié-moitié
Juin 1977	Première Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada que sert le SCIC
1980	Départ à la retraite du premier Secrétaire : M. Henry F. Davis
Août 1982	Dernière réunion du comité de consultation du SCIC à Halifax (Nouvelle-Écosse) (les réunions antérieures avaient eu lieu en 1975, 1977 et 1979)
Mai 1983	M. Stuart MacKinnon est nommé Secrétaire
Juin 1983	Début des visites bisannuelles du Secrétaire pour consulter les provinces
Février 1985	Première Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres servie par le SCIC à l'extérieur d'Ottawa
1985-1986	Le SCIC sert 130 réunions, soit un nombre record
1986	Publication d'un ouvrage sur les Conférences fédérales-provinciales des premiers ministres, 1906-1985
Mai 1987	Le SCIC sert une 1000 ^e conférence, soit la 18 ^e Réunion annuelle des sous-ministres du Travail sur les questions relatives à l'Organisation internationale du travail (OIT)
Juin 1987	Signature de l'accord Meech
Septembre 1987	Présence de personnel du SCIC au Sommet francophone de Québec
1987-1988	Accroissement du nombre d'employés détachés par les provinces afin qu'ils constituent la moitié des effectifs des Services aux conférences
Juin 1988	Présence de personnel du SCIC au Sommet économique du G7 à Toronto
Juin 1990	CPM d'une semaine sur la Constitution
Été 1992	Démarche constitutionnelle multilatérale – le personnel du SCIC constitue le noyau du soutien administratif
1992-1993	Le SCIC sert 127 conférences, chiffre qui approche le record
1993-1994	Le SCIC se voit attribuer le certificat de mérite du Commissaire aux langues officielles

SCIC – Liste chronologique d'événements sur une période de 30 ans

1994-1995	Conception et mise en place de la base de données sur les conférences
1995-1996	Participation d'un certain nombre d'employés du SCIC au Sommet du G7 d'Halifax
1996-1997	Tenue de la Conférence des premiers ministres de l'Ouest à Dawson City (Yukon) – première conférence des premiers ministres à avoir lieu dans un territoire
Août 1997	Création du site Web du SCIC
1997-1998	Sondage auprès de la clientèle effectué par Conseils et Vérification Canada Appui de personnel du SCIC à la Conférence sur la coopération économique en Asie et dans le Pacifique (APEC) tenue à Vancouver
Mars 1998	Exercice de planification stratégique de l'organisme
Août 1998	Réorganisation du Secrétariat consistant à simplifier la structure de manière à obtenir une démarche plus cohérente en matière de prestation de services
Décembre 1998	Le SCIC sert une 2000 ^e conférence, soit la Réunion fédérale-provinciale-territoriale des sous-ministres de la Santé à Toronto
1998-1999	Au cours de l'automne et de l'hiver, ronde intensive de réunions sur l'Entente-cadre sur l'union sociale
Avril 1999	Création du territoire du Nunavut – nouveau logo du SCIC pour refléter la présence des 14 délégations à la table de conférence
Avril 2001	Du personnel du SCIC apporte son aide au Sommet des Amériques de Québec
2003	Publication du SCIC sur les Conférences des premiers ministres provinciaux, 1887-2002



Photo: Andrew-Newton Photography
(Greg Newton)

*Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres sur les questions constitutionnelles intéressant les Autochtones
Les 8 et 9 mars 1984, Ottawa (Ontario)*

L'exercice 2002-2003 a tenu le Secrétariat très occupé. Celui-ci a en effet servi en tout 117 conférences. Ce chiffre dépasse largement la moyenne annuelle de 100 conférences au cours des quatre dernières années.

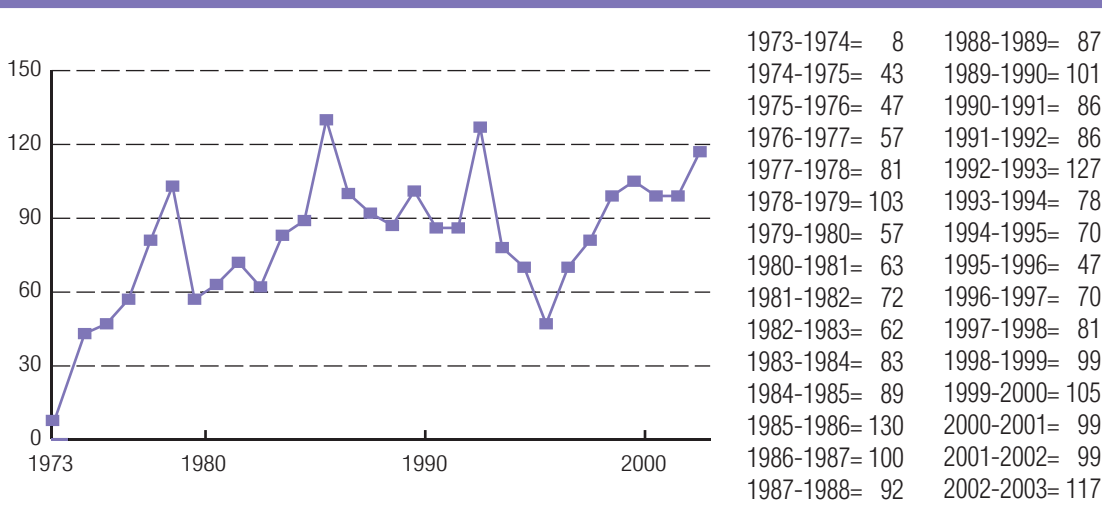
En 2002-2003, le Secrétariat a fourni ses services à six réunions de premiers ministres. Ces réunions étaient les suivantes : la Conférence des premiers ministres de l'Ouest, à Dawson City du 4 au 6 juin; la 43^e Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux, à Halifax du 31 juillet au 2 août; la 27^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, à Québec du 25 au 27 août; deux réunions provinciales-territoriales des premiers ministres, la première à Toronto le 23 janvier et la deuxième à Ottawa les 4 et 5 février; et finalement la Réunion fédérale-provinciale-territoriale des premiers ministres, à Ottawa les 4 et 5 février.

Les premiers ministres Lord du Nouveau-Brunswick et Campbell de la Colombie-Britannique, Réunion des premiers ministres Le 23 janvier 2003, Toronto (Ontario)



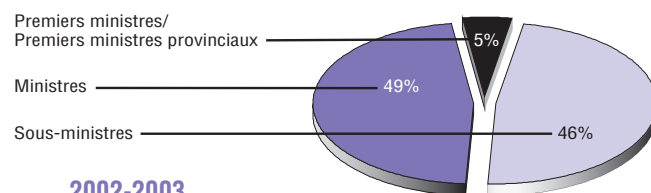
Photo: Du Nouveau-Brunswick à titre gracieux (Étienne Allard)

Conférences servies par le SCIC (de 1973 à aujourd'hui)



Le Secrétariat a en outre apporté son soutien à 57 conférences de ministres et 54 conférences de sous-ministres (qui représentent respectivement 49 % et 46 % de l'ensemble de réunions qui ont bénéficié de nos services en 2002-2003.

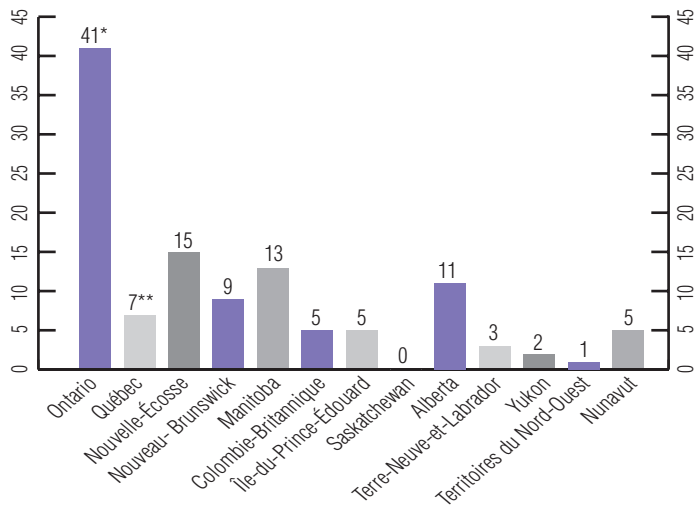
Les conférences par niveau



2002-2003

Conférences

Conférences servies, d'après l'endroit, en 2002-2003



* dont 12 dans la Région de la capitale nationale

** dont 1 dans la Région de la capitale nationale

Une ventilation par région des conférences que le SCIC a servies en 2002-2003 donne 29 conférences dans l'Ouest canadien (25 % du total); 32 réunions dans le Canada atlantique (27 %); 41 et 7 réunions en Ontario et au Québec respectivement (ce groupe englobe la Région de la capitale nationale) (41 %); et 8 réunions dans les territoires (7 %).

En 2002-2003, le secteur de la santé a eu le plus grand nombre de conférences, soit 17. Celui des ressources humaines et des services sociaux et celui de l'éducation ont eu respectivement 12 et 11 conférences.

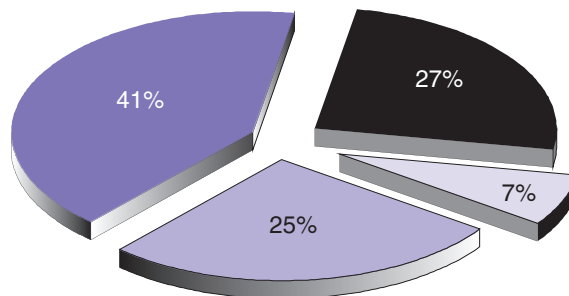


Photo: François Nadeau,
Ministère de l'éducation
Gouvernement du Québec

Réunion spéciale des ministres de l'Éducation
Le 7 février, Québec (Québec)

Ventilation par province et par région en %, 2002-2003

Provinces de l'Ouest 25%
Territoires 7%
Provinces de l'Atlantique 27%
Ontario / Québec 41%



Conférences servies par le SCIC - du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003

Secteur	Premiers ministres FPT	Ministres FT	Sous-ministres FT	Ministres FPT	Sous-ministres FPT	Premiers ministres provinciaux	Ministres PT	Sous-ministres PT	Total
Agriculture				4			1		5
Citoyenneté et immigration				1			1		2
Éducation (Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE)-2*) (Réunion f-p-t conjointe des s.-m. sur l'aide financière aux étudiant(e)s -2*)					4*		4	3	11
Protection civile					1				1
Environnement (y compris la faune, les espèces en péril et l'énergie et l'environnement conjointement)				4	2				6
Finances							1		1
Pêches (y compris l'aquaculture)				4	1				5
Santé (y compris les aîné(e)s et la santé et l'environnement conjointement)				4	7		2	4	17
Patrimoine (y compris la culture et le patrimoine et les affaires francophones)				2			1		3
Habitation					1			1	2
Ressources humaines et services sociaux (y compris le travail)				4	3		3	2	12
Industrie (y compris l'innovation, l'innovation et le commerce conjointement, le tourisme, le commerce intérieur et la consommation)				3	3		1		7
Affaires intergouvernementales	1					5	1	1	8
Justice et Solliciteur général (y compris les coroners en chef et les médecins légistes en chef)				1	4		1	3	9
Administrations locales (y compris les recherches urbaines et régionales (CIRUR))							2	2	4
Affaires autochtones				1	1				2
Ressources naturelles (y compris les mines, l'énergie et les mines et les forêts)		1		3	1				5
Développement du Nord				1					1
Travaux publics et administration gouvernementale (y compris les commissaires de la fonction publique, les travaux publics et les tuteurs et curateurs publics)					3				3
Sports et loisirs				2	4		2		8
Condition féminine				1	1				2
Commerce (voir l'Industrie)									
Transports				1	2				3
TOTAL	1	1		36	38	5	20	16	117

Services d'information

Les Services d'information sont responsables de la gestion de l'information, de la technologie de l'information et des activités de communication de l'organisation.

Au cours du dernier exercice, le Secrétariat a continué son examen des priorités et de la structure des Services d'information en vue de simplifier le fonctionnement de ces derniers. Les Services d'information sont constitués de trois principaux volets : la gestion de l'information, la technologie de l'information, et les communications.

Gestion de l'information

La fonction principale de la Gestion de l'information consiste à gérer la documentation et les instruments connexes qui émanent des nombreuses conférences que sert le SCIC ou qui se rapportent à ces conférences. Ce volet englobe également la responsabilité de gérer tous les documents originaux qui concernent l'administration et le fonctionnement de l'organisation.

Le processus d'examen du fonds de documents de conférences du Secrétariat a été amorcé au cours de la dernière année avec l'objectif de transmettre les documents originaux à une installation d'entreposage hors site qui veillera à en assurer la protection et l'intégrité. La collection du Secrétariat comportant en ce moment plus de 33 000 documents et s'élargissant chaque année, le danger d'endommager les plus anciens documents se trouve accentué dans des installations inadéquates et exiguës. Par conséquent, les documents seront plutôt entreposés dans de nouvelles installations offrant la température contrôlée, l'absence de poussière et des inspections à intervalles réguliers pour veiller à ce que les documents soient à l'abri de dommages pouvant être causés par le feu, la fumée et l'eau. Nous avons l'intention de numériser les documents relatifs aux conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de premiers ministres avant d'envoyer les originaux aux installations hors site.

Un autre projet entrepris au cours du dernier exercice est la mise à jour de la publication portant sur les conférences fédérales-provinciales des premiers ministres. Ce document couvre les réunions fédérales-provinciales des premiers ministres qui ont eu lieu depuis 1906. Au début de 2004, l'ouvrage en question sera non seulement distribué à

tous les premiers ministres, ministres et sous-ministres en poste au pays, mais également versé dans notre site Web.

Archives

Les archives du SCIC constituent une collection unique de documents qui s'étend à pratiquement tous les secteurs qui ont fait l'objet de conférences intergouvernementales depuis 1973. Ce sont les seules archives complètes de ce genre au Canada. Il importe de signaler que le Secrétariat n'est que le dépositaire des documents et que ceux-ci demeurent légalement la propriété des gouvernements dont ils émanent.

Ces archives existent d'abord et avant tout pour les gouvernements, mais le grand public peut aussi, sur demande, avoir accès aux documents non cotés ou les consulter sur le site Web du Secrétariat.

Les documents déposés par les délégations à chaque conférence sont codés et catalogués en vue de leur transmission au Centre d'information après chaque réunion. Les autres documents produits par le Secrétariat au nom du président ou des coprésidents (par exemple, l'ordre du jour définitif, la liste des délégués, etc.) sont également incorporés aux archives afin de créer un dossier complet pour chaque conférence servie par le Secrétariat.

En plus des documents de conférences, le Centre d'information garde d'autres instruments de consultation se rapportant aux réunions intergouvernementales. Il s'agit notamment d'une petite collection d'enregistrements audiovisuels des séances publiques de diverses conférences fédérales-provinciales et interprovinciales des premiers ministres ainsi que d'une collection d'images numériques et de photographies relatives à ces réunions.

Nombre de documents de conférences dans les archives au 31 mars 2003.

fédéraux-territoriaux	20
fédéraux-provinciaux-territoriaux	23 693
provinciaux-territoriaux	10 258
Grand Total	33 971

En 2002-2003, 1 747 nouveaux documents se sont ajoutés aux archives.

2002-2003			
Conférence par genre et niveau	Genre et nombre de documents		
fédérale-provinciale-territoriale	Cotés	Non cotés	Total
premiers ministres	2	4	6
ministres	455	122	577
sous-ministres	621	4	625
sous-total	1 078	130	1 208
fédérale-territoriale			
premiers ministres	0	0	0
ministres	3	17	20
sous-ministres	0	0	0
sous-total	3	17	20
provinciale-territoriale			
premiers ministres	23	48	71
ministres	225	20	245
sous-ministres	203	0	203
sous-total	451	68	519
nombre total de nouveaux documents	1 532	215	1 747

Demandes de documents reliés aux conférences

Le personnel du Centre d'information répond aux demandes de documents, de publications et d'information qui proviennent de diverses sources, notamment de fonctionnaires, d'universités, d'étudiants, de membres du secteur privé ainsi que d'autres pays.

En 2002-2003, le Centre d'information a reçu, de divers groupes et personnes, 215 demandes qui visaient des documents reliés aux

conférences. La majorité des demandes avaient été transmises par courriel (140), mais 56 ont été faites par téléphone et le reste (19) par télécopieur, courrier ou en personne.

L'augmentation du nombre de demandes de recherches ou de renseignements généraux s'est poursuivie cette année, tandis que le nombre de demandes de documents a diminué. Cet état de choses s'explique en grande partie par le recours accru de nos clients au site Web du SCIC.

Services d'information

Technologie de l'information

Le rôle de la Technologie de l'information (TI) consiste à veiller à fournir des services de grande qualité au personnel du SCIC et aux clients de conférences extérieurs tout en demeurant à la fine pointe de l'évolution technologique.

Responsabilités

- **Applications de l'organisme** - Les applications financières et le Système d'information sur les ressources humaines auxquels s'ajoutent onze (11) applications de conception interne reposant sur la base de données Microsoft Access.
- **Aide aux utilisateurs** – Aide aux utilisateurs finals dans nos bureaux principaux et sur les lieux des conférences. Le personnel de la TI s'occupe de toutes les plates-formes matérielles et de tous les logiciels installés sur les ordinateurs du SCIC ainsi que d'un large éventail de périphériques qu'utilise le Secrétariat.
- **Séances de formation et d'information** - La responsabilité de coordonner la formation en informatique au SCIC incombe à la TI.
- **Recherche et développement** - Une autre responsabilité de la TI consiste à chercher, à mettre à l'essai et à implanter de nouvelles technologies devant permettre au SCIC de demeurer à la fine pointe de l'évolution technologique et de mieux servir ses clients.
- **Sécurité** - La TI doit également assurer la sécurité matérielle du réseau et veiller à ce que tous les ordinateurs du SCIC soient à l'abri des virus et de la perte de données tant au bureau principal que sur les lieux des conférences.

- **Communications** — L'accès aux serveurs du SCIC à partir d'endroits éloignés est assuré par le truchement d'un serveur de communication Shiva ou d'Internet grâce à un réseau privé virtuel (RPV). Nous examinons en ce moment un autre mode d'accès qui éliminerait la nécessité du RPV client et accélérerait l'accès à nos serveurs. Par ailleurs, l'accès à l'intranet du SCIC, à l'intranet du gouvernement fédéral et à Internet est assuré au moyen de lignes LNPA haute vitesse.

Les nouveaux ordinateurs portatifs haut de gamme qui ont été achetés donnent au SCIC la capacité de répondre aux besoins sans cesse croissants de ses clients. Tous les ordinateurs sont dotés de Windows XP et de la plus récente version des produits Microsoft Office.

Le Système de messages électroniques continue d'être en demande. Le SCIC offre ce service sur les lieux des conférences lorsque les conditions le permettent et que le besoin le justifie. L'accès des délégués à Internet sur les lieux des conférences continue également de faire l'objet d'une forte demande et il est offert à toutes les conférences.

Un système synchronisé de contrôle à distance des ordinateurs raccordés à nos projecteurs ACL (LCD) a été mis à l'épreuve. Eu égard aux résultats favorables obtenus, nous avons acheté un certain nombre de ces systèmes que nous mettrons au service de nos clients en 2003-2004.

On a également conçu, pour les conférences de haut niveau, des formulaires d'inscription en direct à l'intention des délégués et des représentants des médias. Ce nouvel instrument sera mis à l'épreuve en 2003-2004 en vue de le rendre disponible par le truchement du site Web du SCIC.

Nous explorons en outre les possibilités qu'offre la connectivité sans fil aux fins des communications par Internet sur les lieux des conférences.

Communications

Notre site Web (www.scics.gc.ca) a encore contribué à beaucoup mettre en valeur le Secrétariat et à faciliter la diffusion, à l'échelle mondiale, de renseignements sur l'organisme et les conférences.

Le cas échéant, le Secrétariat affiche sur son site Web des renseignements, des communiqués et des documents relatifs aux conférences qu'il sert, dès que ces dernières prennent fin. En 2002-2003, 80 communiqués et documents ont été ainsi affichés.

Jusqu'à présent, 385 clients ont demandé à être avisés des mises à jour de notre site Web. Il s'agit d'un accroissement de 110 clients et leur nombre ne cesse de s'élargir. La majorité des avis de mise à jour sont transmis à divers fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, mais certains sont aussi envoyés à des représentants d'autres gouvernements, des médias, du secteur universitaire et du grand public.

En 2002-2003, il y a eu 1 875 853 consultations de notre site, soit une progression de 410 499 comparativement à 2001-2002. Le tableau suivant présente une ventilation selon l'origine et le type de fichier utilisé.

ORIGINE - SITE WEB		TYPE DE FICHER UTILISÉ	
Canada	29%	PDF	48%
États-Unis	14%	HTML	28%
Autres *	57%	GIF/JPG	19%
* Entre autres : Singapour, Grèce, Rwanda, Japon, Espagne, Suisse, Inde, Australie, Allemagne et Belgique		DOC	5%
PDF	(Publication et documents)		
HTML	(Communiqués, documents d'information et pièces jointes)		
GIF/JPG	(Dossiers graphiques)		
DOC	(Documents en Word et WordPerfect)		

Services intégrés

Les Services intégrés sont responsables des finances, du personnel et des services administratifs du Secrétariat.

FINANCES

Comparaison entre le budget du SCIC pour 2002-2003 et 2001-2002 :

	2002-2003	2001-2002
	\$	\$
Budget principal des dépenses	3 746,000	3 701,000
Budget supplémentaire des dépenses	1 573,281	836 150
Financement total	5 319,281	4 537 150

Le financement accordé au Secrétariat par le truchement du Budget principal des dépenses n'a pas tellement augmenté en 2002-2003. Par ailleurs, le Budget supplémentaire des dépenses indiqué ci-dessus a été obtenu pour couvrir les dépenses rattachées à plus de 100 conférences prévues pour chacun des deux exercices, soit 668 150 \$ en 2001-2002 et 1 446 051 \$ en 2002-2003. Le solde du financement découle de l'augmentation des coûts relatifs au personnel à la suite des négociations collectives, soit 168 000 \$ en 2001-2002 et 127 230 \$ en 2002-2003.

En 2002-2003, les dépenses totales se sont élevées à 5 029 705 \$, ce qui représente 13,3 % de plus qu'en 2001-2002. Cette progression est surtout attribuable à l'accroissement du nombre de conférences (117 en 2002-2003 comparativement à 99 en 2001-2002, soit 18 % de plus) ainsi qu'à une augmentation générale des coûts directs liés à la tenue des conférences.

Par conséquent, le SCIC a dégagé un excédent de 289 576 \$ en 2002-2003. De ce montant, une somme de 171 150 \$ pourrait être disponible pour le SCIC en 2003-2004, conformément aux dispositions du Conseil du Trésor prévoyant un report de 5 %.

	2002-2003	2001-2002
	\$	\$
Traitements et salaires	1 977 273	1 750 383
Régimes de prestations aux employés	270 230	309 000
Sous-total – Frais de personnel	2 247 503	2 059 383
Autres coûts d'exploitation	2 634 985	2 205 017
Coûts en capital	147 217	173 882
Sous-total – Autres coûts d'exploitation et coûts en capital	2 782 202	2 378 899
Total	5 029 705	3 994 550
Excédent (déficit)	289 576	98 868

L'augmentation budgétaire de 2002-2003 a été incorporée à la facture pour 2003-2004.

Le Budget principal des dépenses du SCIC en 2003-2004 s'établit à 6 352 000 \$, ce qui correspond à une augmentation de 26 % par

rapport aux dépenses réelles de l'exercice précédent. Ce budget redimensionné permettra désormais de fournir des services à quelque 110 à 120 conférences par année et éliminera, pour l'avenir prévisible, la nécessité de recourir à du financement supplémentaire.

Tableau financier – Contributions provinciales au budget du SCIC (en milliers de dollars)

Population selon le recensement de 2001		2002-2003									2003-2004
		Budget principal des dépenses				Contribution reçue					À refléter dans la prochaine facture
	%	Montant ² partage	Ajustement budgétaire 2001-2002	Ajustement ⁶ recensement décennal 2001	Contribution prévue ³	Montant ² partage	Plus : Ajustement budgétaire 2001-2002 ⁴	Ajustement ⁶ recensement décennal 2001	Total facturé	Contribution réelle	Ajustement ⁵ budgétaire 2002-2003
Total, Budget/Dépenses		3 746,0	836,2		4 582,2	5 029,7	737,3		5 767,0		1 626,0
Moins: contribution fédérale ¹		2 254,5	547,3	-20,7	2 781,1	2 987,7	448,4	-20,7	3 415,4		1 075,6
Contribution provinciale totale		1 491,5	288,9	20,7	1 801,1	2 042,0	288,9	20,7	2 351,6		550,4
Terre-Neuve-et-Labrador	1,7	25,3	4,9	-5,9	24,3	25,3	4,9	-5,9	24,3	24,3	9,3
Nouvelle-Écosse	3,0	44,7	8,7	-4,4	49,0	44,7	8,7	-4,4	49,0	49,0	16,5
Nouveau-Brunswick	2,4	35,8	6,9	-4,4	38,3	35,8	6,9	-4,4	38,3	38,3	13,2
Île-du-Prince Édouard	0,5	7,5	1,4	0,0	8,9	7,5	1,4	0,0	8,9	8,9	2,8
Québec	24,2	360,8	69,9	0,0	430,7	360,8	69,9	0,0	430,7	131,3	133,2
Ontario	38,2	569,6	110,4	16,2	696,2	569,6	110,4	16,2	696,2	355,6	210,3
Manitoba	3,7	55,2	10,7	0,0	65,9	55,2	10,7	0,0	65,9	30,0	20,4
Saskatchewan	3,3	49,2	9,6	-4,4	54,4	49,2	9,6	-4,4	54,4	54,4	18,1
Alberta ⁷	9,9	147,6	28,6	8,9	185,1	147,6	28,6	8,9	185,1	130,0	54,5
Colombie-Britannique	13,1	195,3	37,8	14,7	247,8	195,3	37,8	14,7	247,8	95,0	72,1
Total	100,0	1 491,5	288,9	20,7	1 801,1	1 491,5	288,9	20,7	1 801,1	916,8	550,4

Notes:

- ¹ La contribution fédérale comprend 50 % du budget de fonctionnement/des dépenses plus les régimes de prestations aux employés fédéraux, les frais de traduction, les services aux locataires, le capital et le manque à gagner découlant de quotes-parts provinciales partielles ou non réglées.
- ² Les contributions provinciales sont calculées en fonction du nombre d'habitants d'après les données du recensement de 2001.
- ³ Le gouvernement fédéral comble automatiquement le manque à gagner imputable à des contributions provinciales partielles ou non réglées.
- ⁴ Le Secrétariat a obtenu un budget supplémentaire de 836 200 \$ en 2001-2002. De ce montant 737 300 \$ ont été dépensés et la somme de 288 900 \$ est facturée aux provinces.
- ⁵ L'ajustement budgétaire est la différence entre la somme facturée et la quote-part fondée sur les dépenses réelles en 2002-2003.
- ⁶ Ajustement qui résulte de l'application des données du recensement de 2001 aux quotes-parts provinciales de 2001-2002.
- ⁷ Une somme de 55 100 \$ a été reçue en avril 2003. Cette province a donc réglé entièrement sa quote-part pour l'année 2002-2003.

Services intégrés

Personnel

Le caractère intergouvernemental du Secrétariat se reflète non seulement dans son budget, mais aussi dans la composition de son effectif qui est constitué à la fois d'employés fédéraux et provinciaux. En règle générale, la moitié des membres du personnel du secteur des Services aux conférences sont des fonctionnaires provinciaux détachés à l'organisme par leurs gouvernements respectifs pour une période de trois à quatre ans. Les employés des Services d'information et des Services intégrés, à l'instar de ceux de la Direction, proviennent par contre du gouvernement fédéral. Le Secrétaire est l'administrateur général et il est nommé par décret en conseil fédéral après consultation des gouvernements provinciaux.

Au cours des années, la combinaison de fonctionnaires fédéraux et provinciaux a constitué un avantage pour le Secrétariat. Cette formule a en effet permis à l'organisation de profiter, d'une part, de divers points de vue, de méthodes nouvelles et d'un enthousiasme sans cesse renouvelé et, d'autre part, de la continuité ainsi que d'un mélange fondamental d'expérience et de connaissances historiques et institutionnelles.

Pendant l'exercice 2002-2003, le SCIC a lancé à l'échelle nationale un concours couronné de succès afin de doter six postes par voie de détachements. Le concours a suscité des candidatures en provenance de huit provinces et deux territoires. On a donc organisé 26 entrevues qui ont eu lieu à Winnipeg, Québec, Toronto et Ottawa.

Les personnes suivantes se sont jointes à l'organisation : Catherine Anne Devlin (Québec) et Louise Seaward-Gagnon (Île-du-Prince-Édouard) en qualité de coordonnatrices de conférences; Diane Charbonneau (Ontario) comme coordonnatrice adjointe de conférences; Dominique de Rouin (Québec) en tant qu'adjointe aux conférences; ainsi que Joan Marquis (Ontario) et André Cloutier (gouvernement du Canada) comme adjoint(e)s aux conférences (acquisitions et services techniques).

Par contre, les personnes suivantes ont quitté le SCIC : Doris Comeau, coordonnatrice adjointe de conférences (Nouvelle-Écosse), Richard Lalonde, adjoint aux conférences (acquisitions et services techniques) (Québec), Cynthia Yerichuck, adjointe aux conférences (acquisitions et services techniques) (Alberta) et Paul-Émile Fortin qui a pris sa retraite en 2003 après avoir passé de nombreuses années au SCIC.



Photo: Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Personnel du SCIC – 30^e anniversaire

Adresse postale

C.P. 488, Succursale A
Ottawa (Ontario)
K1N 8V5

Emplacement/livraisons

222, rue Queen, 10^e étage
Ottawa (Ontario)
K1P 5V9

Demande de renseignements

(613) 995-2341
Télécopieur : (613) 996-6091
Courriel : info@scics.gc.ca
Site Web : www.scics.gc.ca

Secrétaire

Stuart MacKinnon
(613) 995-2344
smackinnon@scics.gc.ca

Secrétaire Adjoint

André M. McArdle
(613) 995-2345
amcardle@scics.gc.ca

Services aux Conférences

Coordonnatrice, Louise Seaward-Gagnon ¹
(613) 995-4328
lseawardgagnon@scics.gc.ca

Coordonnateur, Pierre-Luc Perrier
(613) 995-2349
plperrier@scics.gc.ca

Coordonnatrice, Catherine Anne Devlin ²
(613) 947-4310
cadevlin@scics.gc.ca

Coordonnatrice, Johanne Kaszap ³
(613) 995-3675
jkaszap@scics.gc.ca

Services Intégrés

Directeur, Ronald L. Richer
(613) 995-4444
rricher@scics.gc.ca

Services d'information

Télécopieur : (613) 947-4336

Gestionnaire, Jean-Pierre Allaire
(613) 995-4203
jpallaire@scics.gc.ca

Gestion de l'information

Chef, Jane Dubé
(613) 995-4310
jdube@scics.gc.ca

Technologie de l'information

Spécialiste, Patricia Wilson
(613) 996-1849
pwilson@scics.gc.ca

Services de traduction

Responsable, Gilles Boileau ⁴
(613) 995-4170
gboileau@scics.gc.ca

1 Détachée par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

2 Détachée par le gouvernement du Québec

3 Détachée par le gouvernement fédéral

4 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

